



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reprise des activités sportives

Question au Gouvernement n° 3526

Texte de la question

REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Le sport, comme la culture, est frappé par la pandémie ; les gymnases, comme les salles de spectacles, ont fermé leurs portes. Les conséquences sur la construction et l'épanouissement des individus, notamment des enfants et des jeunes, sont lourdes. Le Comité national olympique et sportif français – CNOSF – n'a cessé de nous alerter sur la situation, faisant état de la baisse du nombre de licenciés, qui se situe entre 20 et 30 %, voire atteint 70 % dans le sport adapté. Pour les fédérations qui dépendent des licences pour se financer, l'avenir est incertain. Il est urgent de revoir leurs conventions d'objectifs. Il en va de même pour les clubs amateurs, qui sont privés de compétition, donc d'événements, alors que 85 % d'entre eux, n'étant pas employeurs, n'ont pas accès au plan de soutien gouvernemental.

La situation du sport professionnel est incertaine, notamment pour les pratiques ne bénéficiant pas des droits de retransmission. Je pense en particulier au sport féminin, qui souffre d'une exposition moindre. L'enjeu est de taille, car moins il y aura de sport féminin visible, moins il y aura de pratique féminine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI. – Mmes Delphine Batho, Aude Amadou et Danielle Brulebois applaudissent également.*)

La pratique des enfants pendant la crise passe aussi par le renforcement de l'EPS ; nous devons garantir sa place dans les formations et les examens, et donner aux professeurs les moyens d'enseigner correctement. Ce matin, le Président de la République a rencontré les acteurs et actrices du sport. La réouverture des terrains aux mineurs en décembre est une bonne nouvelle, ainsi que la réouverture progressive de la billetterie en janvier. Le mouvement sportif, dont je salue la mobilisation, place beaucoup d'espoirs dans le financement d'un pass sport dès janvier, pour inciter à la reprise de licences dans les clubs. Quelles en seront les modalités ? Il demande également une augmentation des moyens de l'Agence nationale du sport – ANS – pour les projets sportifs fédéraux. Qu'en est-il ? D'autres mesures d'aides aux clubs seront-elles prises ? Allons-nous enfin considérer le sport comme une priorité de l'action publique pour les enfants et les jeunes ? Allons-nous remettre le sport, comme la culture, au cœur du débat public, pour le bien-être de chacun et chacune ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI, LaREM et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Madame Buffet, vous avez été une grande ministre de la jeunesse et des sports (*Applaudissements sur de nombreux bancs*), l'acuité de votre question en témoigne. J'en partage les tenants et les aboutissants : le monde sportif traverse évidemment une période difficile, comme tant d'autres secteurs. Nous devons revenir à la normale dès que

possible, et traverser la crise en évitant la mort des acteurs.

M. Pierre Cordier. Oui, ce serait mieux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous devons penser en particulier aux plus petits, par exemple aux petites fédérations, et pas seulement aux moyennes et aux grandes. Toutes les mesures que le Président de la République a annoncées tout à l'heure vont dans la direction que vous souhaitez. J'ai cité la compensation de billetterie pour le sport professionnel ; dans ce domaine, nous avons pensé au sport féminin comme au sport masculin. S'agissant du sport amateur, la mesure pass sport apportera un véritable soutien, elle correspond, nous le savons d'après nos évaluations, aux besoins du sport amateur pour traverser la crise.

Au-delà, nous devons avoir de l'ambition, pour faire d'un mal un bien. Ainsi, l'opération pass sport tend à avoir davantage de licenciés après la pandémie, parce que nous aurons créé ce mécanisme incitatif. Dans la continuité de ma précédente réponse, oui, nous voulons revenir à la normale. Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports, et moi préparons un plan qui comporte des protocoles sanitaires très stricts, grâce auquel nous espérons autoriser la reprise des pratiques dès le mois de décembre, avec la réouverture des salles de sport (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), en commençant par les mineurs. En effet, c'est vrai, le sport constitue un enjeu de santé publique, de bien-être, et un moyen pour notre jeunesse de se projeter positivement dans l'avenir. Je crois que c'est un objectif que toute la France partage ; je vous remercie de l'avoir souligné. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3526

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)